



SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

Restitution de l'étude mobilité domicile-travail

17 Mars 2011 à St Etienne de Tulmont



Evasions à l'état pur
www.evasions-etat-pur.com

Christophe SOULIE, CCQC
Ofélia ROLAND, CG 82
Claude JOUANY, Mairie de Montricoux
Véronique REY, DTA de Caussade
Vincent GARNAUD, CCI 82
Mathieu ALBERT, CCI 82
Olivier ASPE, CCI 82
Nicole LELEVAVASSEUR, Mairie d'Albias

Christiane BOCQUET, Mairie de Montricoux
Jean-Claude BERTELLI, Maire de Réalville
Richard MASSEGLIA, Mairie de Montpezat de Quercy
Marie-Line FABRE, CCQC
Vincent TEULIERES, Mairie de St Etienne de Tulmont
Sabine MARTIN, Mairie de St Etienne de Tulmont
Julien BIRLINGER SM PMQ

Objectifs de la réunion :

Identifier des actions pour développer les déplacements alternatifs à l'autosolisme.

Ordre du jour :

- restitution de l'étude déplacements domicile travail par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne.
- débat

1. Mot de bienvenue par les élus de St Etienne de Tulmont

M. TEULIERES, adjoint et Mme Martin, conseillère à St Etienne de Tulmont remercient les participants et ouvrent la réunion.

2. Présentation

Messieurs Albert, Aspe et Garnaud de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn-et-Garonne se succèdent pour présenter l'étude sur les déplacements domicile travail.

L'objectif de l'étude était d'évaluer la possibilité de développer des modes de transports alternatifs pour effectuer une partie des déplacements domicile-travail du territoire.

L'étude a analysé les besoins et la demande en transports alternatifs (bus, train, covoiturage) sur les 2 axes les plus empruntés du territoire Midi-Quercy qui sont des axes structurants :

- D115 – Axe Montauban / Montricoux (St Etienne de Tulmont, Nègrepelisse, Montricoux)
- D820 – Axe Montauban / Caussade (Albias, Monteils, Réalville, Caussade)

Cette étude a été réalisée en 3 temps :

- une phase terrain pour analyser l'accessibilité
- une enquête à destination des actifs
- l'élaboration de pistes d'actions.

L'enquête s'est déroulée entre le 15 octobre et le 27 novembre 2010, elle a permis de recueillir l'avis de 377 personnes.

Vous trouverez joint à ce compte-rendu la présentation projetée lors de la réunion par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

3. Remarques

Ofélia ROLAND du Conseil Général du Tarn-et-Garonne précise que la vélo-voie-verte entre Montauban et Montricoux est en phase d'étude.

Julien BIRLINGER fait remarquer que le Pays Midi Quercy mène une action d'accompagnement des communes pour la réalisation de documents d'urbanisme et incite les communes à densifier leur habitat (voir Bertille DANIEL).

4. Relevé de décisions

A la suite de la présentation, un débat s'est engagé entre les participants pour mettre en évidence les actions qui devraient être mises en œuvre sur le territoire.

Les actions suivantes ont été retenues :

1. Envoyer une lettre à la mairie de Caussade pour l'inciter à prolonger la voie cyclable entre le centre ville et la Zone d'Activité.
2. Envoyer une lettre à la mairie de Nègrepelisse pour l'inciter à prolonger la voie cyclable entre le centre ville et la Zone Industrielle (boucle).
3. Inciter les communes et les communautés de communes à matérialiser des parkings relais pour le covoiturage aux emplacements suivants :
 - à la sortie de Caussade (direction Montauban) vers le Lidl (un emplacement a été identifié par la communauté de communes Quercy Caussadais)
 - au rond point de Nègrepelisse
 - à St Etienne de Tulmont vers le rond point.
 - à Montricoux vers le grand rond point
4. Les services techniques du Pays réaliseront une note d'opportunité pour sécuriser la piste cyclable entre Albias et Montauban.
5. Inscrire à l'ordre du jour du Comité Syndical (juin 2011) l'envoi d'une lettre à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban pour solliciter une réunion afin d'harmoniser les actions de déplacements comme :
 - La mise en place d'une action commune de type « covoiturons sur le pouce »
 - L'installation d'un parking relais à l'entrée de Montauban
 - La piste cyclable Albias – Montauban
 - L'harmonisation des vitesses autorisées sur la CD115 (sortie rocade de Montauban jusqu'à la limite communale avec St Etienne de Tulmont, sur le chemin des Mourets)
6. Inscrire à l'ordre du jour du Comité Syndical (juin 2011) l'envoi d'un courrier à la préfecture sur les actions suivantes :
 - Réduction de la vitesse sur les petites routes à 70 km/h au lieu de 90 km/h.
 - Interdiction des poids lourds entre Caussade et Montauban sur la RN20

7. Initier un groupe de travail pour harmoniser les Transports A la Demande (TAD) sur la base des expériences mises en place en Quercy Caussadais et Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron.

8. Mettre en place un plan de communication qui passe par :

- La création d'un espace mobilité sur le site du Pays avec un espace de discussion
- Création d'un espace d'information sur les transports dans chaque commune
- Campagne de communication à définir une fois les aménagements réalisés (parking relais, pistes cyclables ...).

9. initier la mise en place de plans de déplacements entreprise et de plans de déplacements administration (PDE et PDA).

Pour suivre ces actions, le groupe de travail se réunira régulièrement pour faire progresser la thématique déplacement.